1) Prénoms	
Nom	
11° partie :	2 ^{ndr} partie :)
EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉ	ÉCÈS N°
21	
à	
Délivré conforme aux registres	s, le
MENTIONS MARGINALES (3)	L'officier de l'état civil Sceau
Prénoms	
1* partie :	2 ^{/e} partie :)
EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉ	ÉCÈS N°
(2)	
à	·
Délivré conforme aux registres	s, le
MENTIONS MARGINALES (3)	L'officier de l'état civil Sceau
	ř
	/

(1) Indiquer les Prénoms et Nom du défunt.
(2) Ecrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».
(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

N	MENTIONS MARGINALES (5)	L'officier de l'état civil
		Sceau
(1)	Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de	sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).
(2)	Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de na « suivant déclaration conjointe en date du » et/ou « (1° partie	
(3)	8) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée tacte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établire par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrat par : « de (prénoms, nom) née le ».	
(4)	Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissanc « par les père et mère ».	es et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou
(5)	Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent e	extrait.
(6)	Indiquer selon la situation : « Décédéte) le, » ou « Prénom, el	nfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°-Le COS DE DE DE DE COSTO DE COST

Délivré conforme aux registres, le

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°.

Délivré conforme aux registres, le _

MENTIONS MARGINALES (5)

de (3)